



## APL changement de situation,délai contestation perte des droits

Par TTXA, le 19/02/2016 à 18:49

Bonjour,

après un déménagement dans un autre département en novembre 2013 avec un salaire plus élevé, la caf m'a retiré en avril 2014 les APL en se basant sur mon salaire de janvier 2014 et m'a demandé le remboursement des aides depuis janvier 2014 ce que j'ai fait.

Je voulais avoir votre avis sachant car j'ai déménagé et que mes nouveaux collègues qui ont le même salaire touchent toujours les APL...

Si la décision de la caf n'est pas normale, est ce que je peux contester et demander un remboursement depuis janvier 2014 sachant que j'ai déménagé en novembre 2014 dans un autre département.

je n'ai pas refait de demande en novembre 2014 en pensant de ce fait ne pas avoir droit aux APL : est ce que je peux demander un paiement rétroactif des APL à ma nouvelle caf si j'étais censé en bénéficier?

Merci pour vos réponses.

Cordialement.